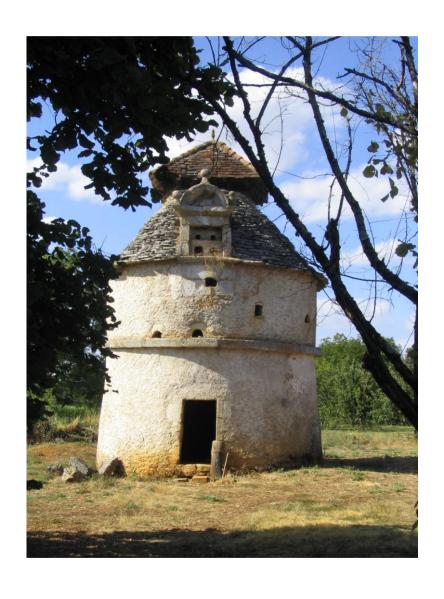
# DOSSIER D'INVENTAIRE PETIT PATRIMOINE ARCHITECTURAL DUPERIGORD

#### LA PIERRE ANGULAIRE

Association pour le recensement du petit patrimoine bâti du Périgord Fédération des Aînés ruraux de la Dordogne CONSEILD'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA DORDOGNE

C.A.U.E .24



Canton : Savignac Commune : Coulaures Lieu-dit : Verdeney Edifice : Pigeonnier

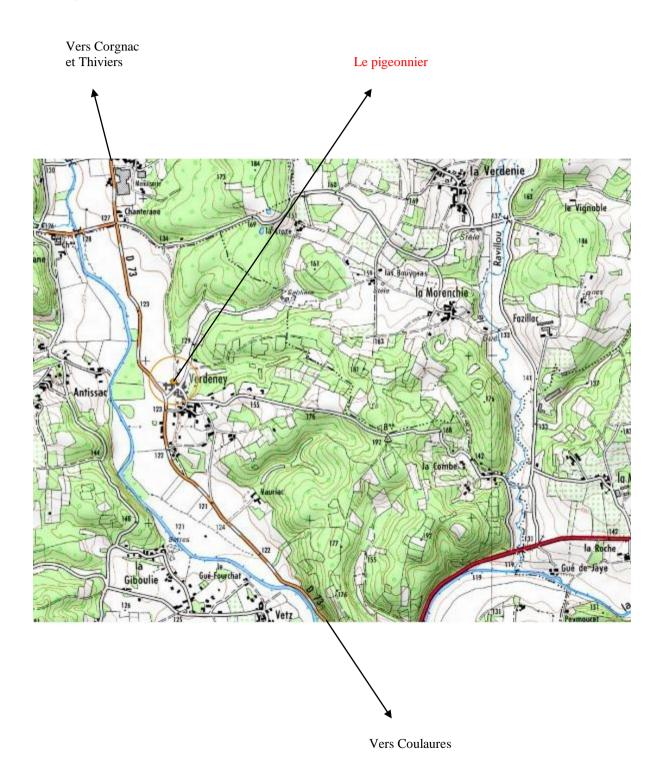
Dossier:

# LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Carte IGN – extrait du CD 24 Sud

Echelle d'origine : 1/25000 Longitude : 0° 57° 39,3° E Latitude : 45° 19° 25° N

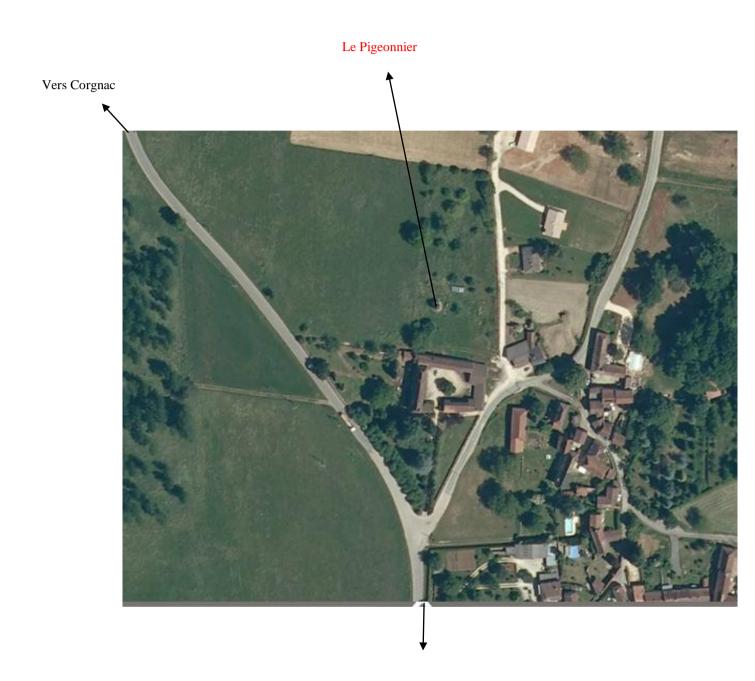
Altitude: 125 m



Le pigeonnier est situé dans la partie Nord du hameau de Verdeney, à 3 km du bourg de Coulaures. Ce hameau est desservi par la route départementale D73 reliant la commune de Coulaures à la route D76 au lieu-dit La Renaudie, en direction de Corgnac et de Thiviers.

# **VUE AERIENNE**

Echelle d'origine : 1/2500



Vers Coulaures

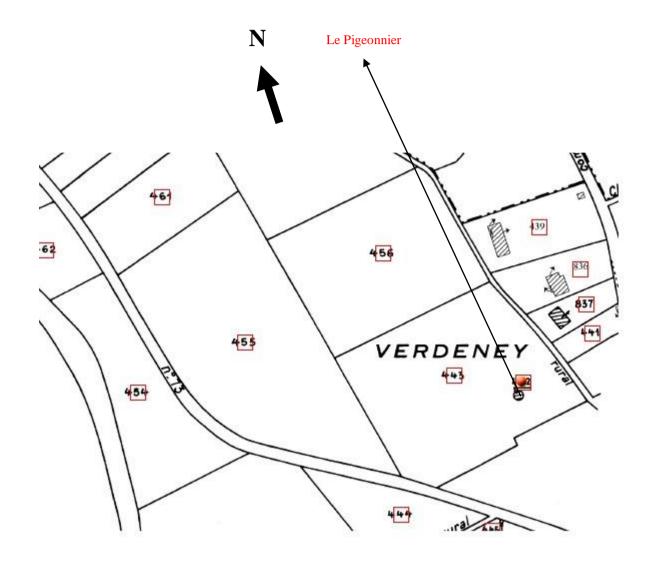
### LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre révisé en : 1952 Échelle d'origine : 1/2500

Section : C Feuille n° 01

Parcelle n° 442 Superficie: 95 m2 environ Nature: Terrain

Propriétaire : Hervé Saumande



#### LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : 1836 Échelle d'origine 1/2500

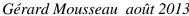
Section : C Feuille n° 1

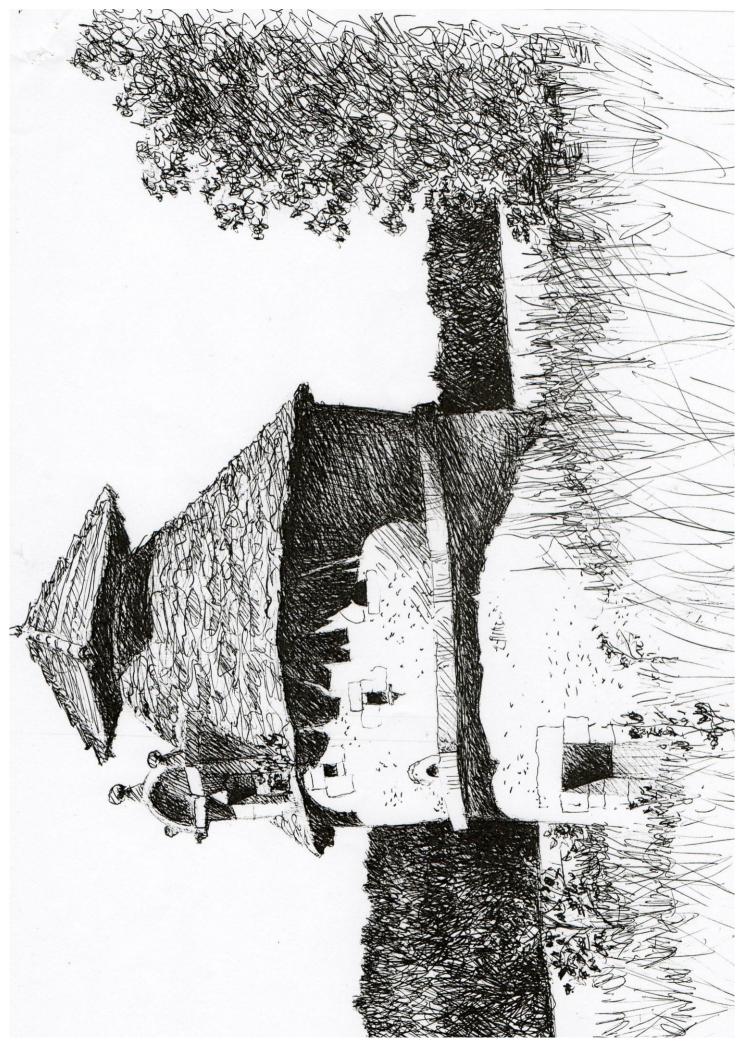
Parcelle n° 20 Nature : Vignes

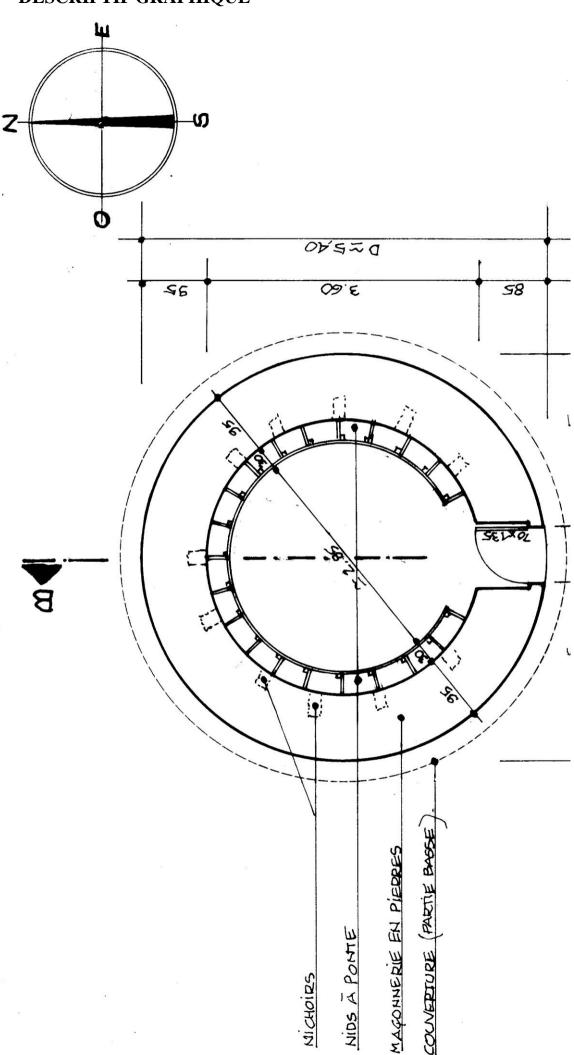
Succession des Propriétaires : Le domaine sur lequel est localisé le pigeonnier appartenait à la famille BEAU depuis le XVIIe siècle. A la fin du XIXe siècle ce domaine fut vendu à Roland SAUMANDE. Il appartient aujourd'hui à son descendant Hervé SAUMANDE

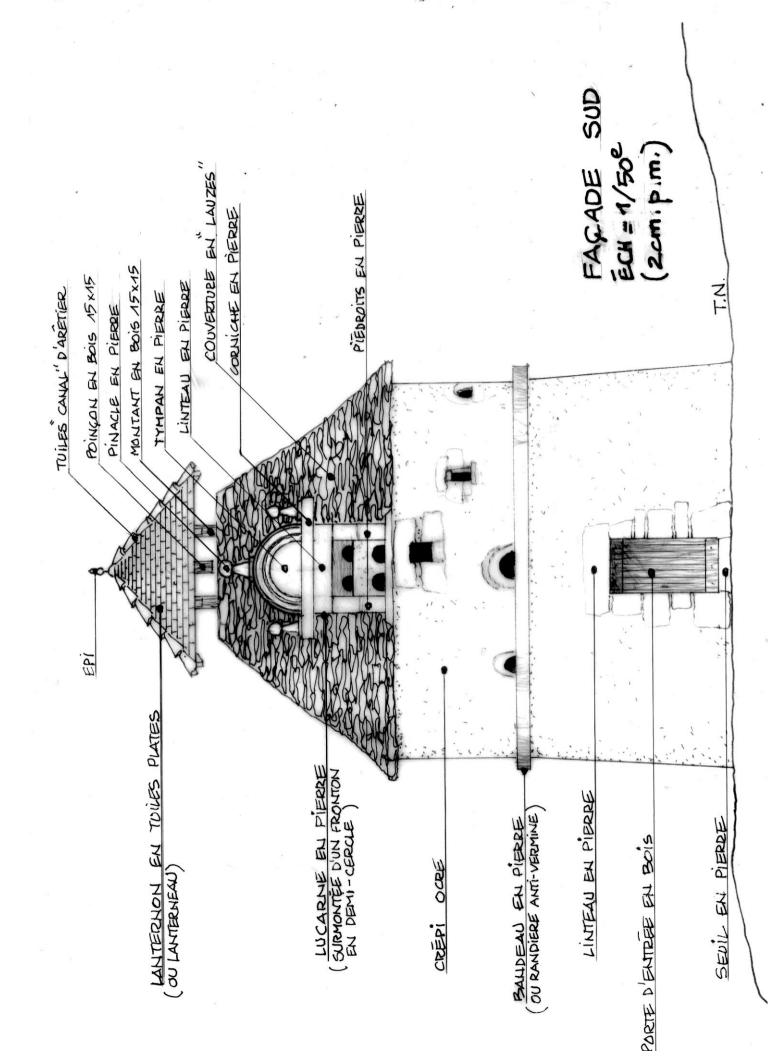
\_

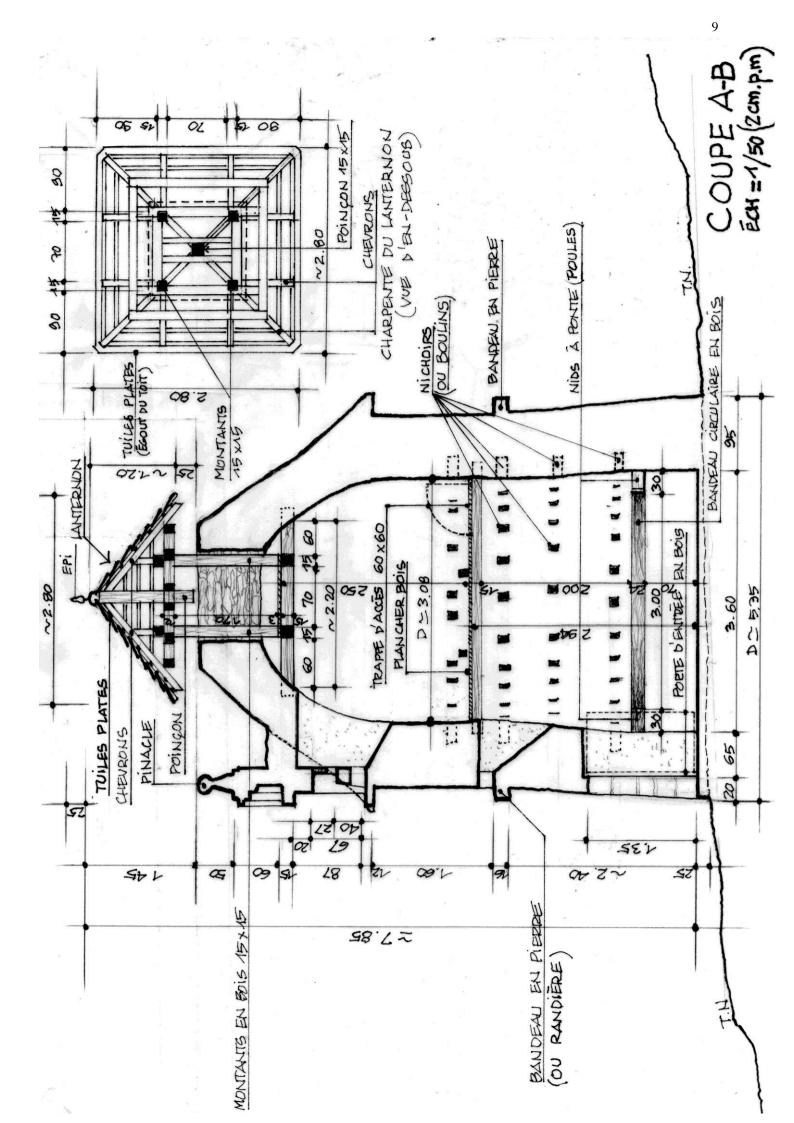
# Le Pigeonnier Verc 110 109

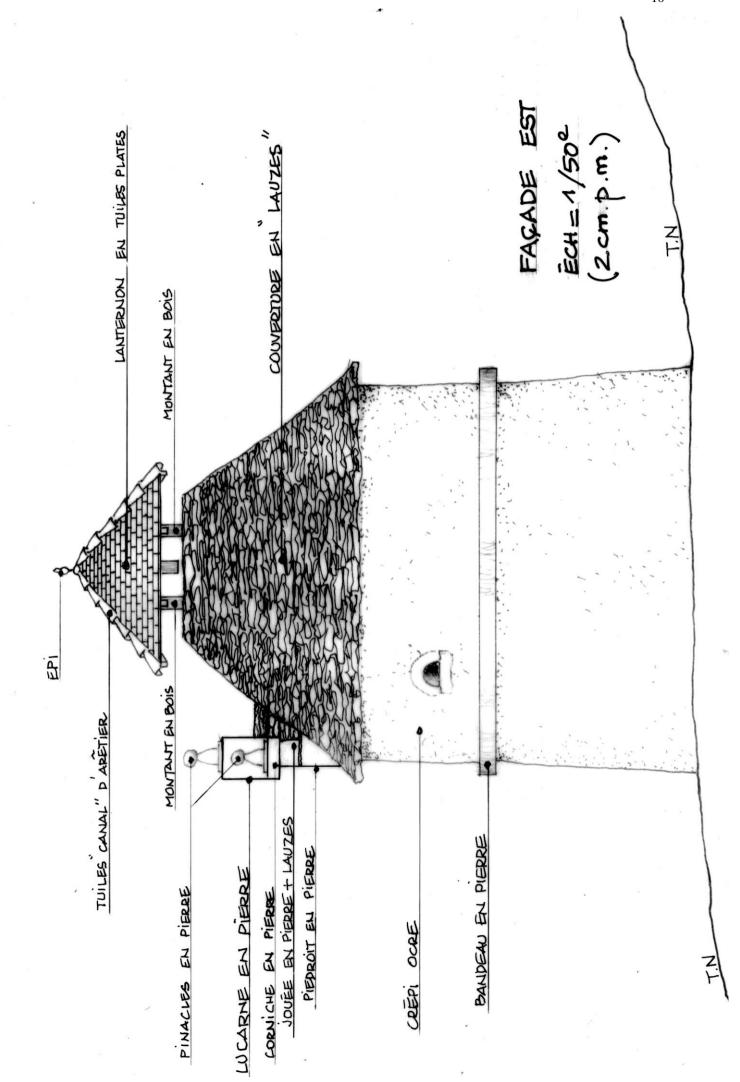


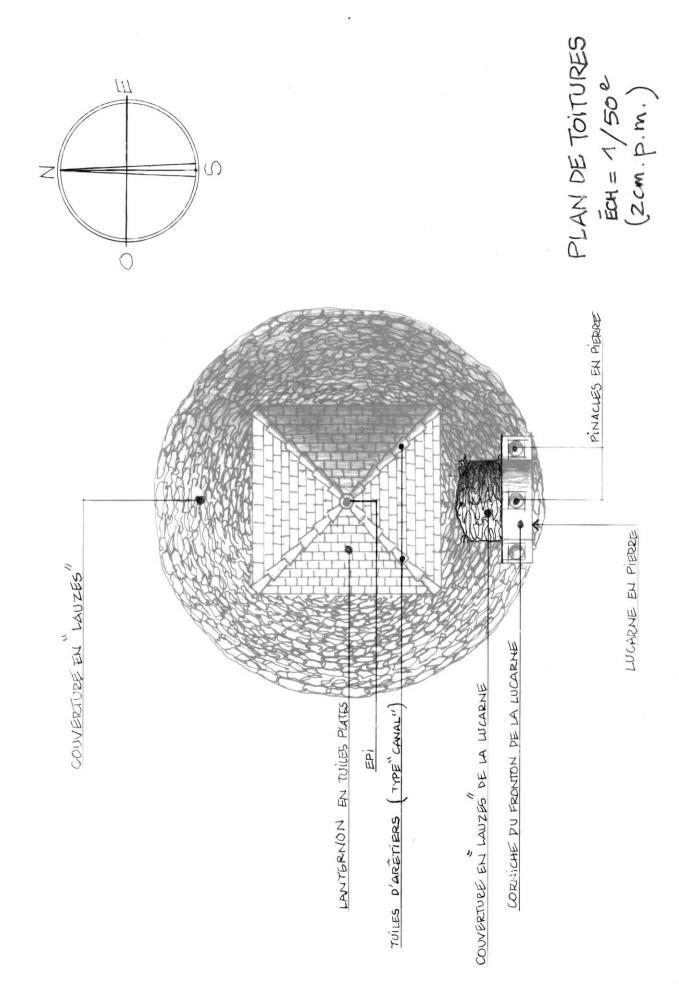












#### **DESCRIPTIF ECRIT**

#### A/ INTRODUCTION

Les pigeonniers, nombreux dans la campagne périgourdine, présentent des formes architecturales variées ; certains, tel celui du château de La Cousse, sont construits selon un plan carré avec une toiture pyramidale ; celui qui nous intéresse ici fait partie des pigeonniers de forme cylindrique.

#### **B/CONSTRUCTION**

L'édifice est construit suivant un plan circulaire dont le diamètre extérieur Nord/Sud et Est/Ouest varie de 5m35 à 5m40. Verticalement on distingue 3 parties :

- le rez-de- chaussée avec sa porte d'entrée au Sud
- l'étage composé d'un plancher en bois sur solives et d'une voute en pierre en forme de tronc de cône ouverte au sommet
- la toiture dont la partie principale en forme de tronc de cône avec une lucarne en pierre est surmontée d'un « LANTERNEAU » (ou LANTERNON) pyramidal couvert en tuiles plates.

#### 1. Le REZ DE CHAUSSEE

On y accède, au Sud, par une porte menuisée en bois de 0,70 x 1,35 m; le mur circulaire est bâti en moellons de différentes tailles suivant un appareillage en « pierres sèches ». Les faces intérieure et extérieure sont recouvertes de crépi de couleur ocre-rose, laissant apparaître au « même nu » les pierres de taille d'encadrement de l'entrée à savoir « le linteau » horizontal, les deux « piédroits » verticaux appareillés et la pierre du seuil ; l'épaisseur du mur circulaire est d'environ 0,95 m; le sol est composé de dalles de pierre de dimensions variées. A noter la présence d'un bandeau circulaire menuisé situé à 0,70m du sol et décollé du mur intérieur de 0,30 m (voir plan RDC et coupe A-B) ; ce bandeau ceinture un ensemble de niches menuisées en bois servant de « nids de ponte » pour les volatiles. Au dessus, et jusqu'en sous-face du plancher haut surplombant le RDC, sont aménagés des « boulins » de 0,10 x 0,16 m et 0,30 m de profondeur environ dispersés en fonction de trous laissés lors de la construction du mur (voir coupe A-B).

Le local du rez-de-chaussée a un diamètre intérieur Nord/Sud de 3,60 m et le diamètre intérieur Est/Ouest est de 3,45 m. L'éclairage naturel est obtenu part deux percements en « demi-lune » en partie haute juste en dessous du plancher haut ; ces ouvertures servaient, en même temps d'accès pour les pigeons.

#### 2. <u>L'ETAGE</u>

L'étage, qui fut aménagé ultérieurement, est composé d'un plancher en bois sur 4 solives. La sous-face de celui-ci est à 2,94 m du sol et une trappe de 0,60 x 0,60 m permet d'y accéder avec une échelle. Ce plancher séparait le volume intérieur du bâtiment en deux parties : une partie basse destinée au poulailler, une partie haute maintenue en pigeonnier. L'extérieur du mur circulaire est ceinturé par un bandeau en pierres faisant saillie de 16 cm. Ce bandeau (ou RANDIERE), situé à 2,40 m du sol, était destiné à empêcher certains nuisibles d'accéder à la volière.

Comme pour le RDC, l'intérieur du mur de l'étage comporte des « boulins » ainsi que des ouvertures de dimensions variées pour le passage des oiseaux, la ventilation et l'éclairage naturel du local.

La partie haute du volume intérieur est voutée ; il s'agit de la sous-face (ou « INTRADOS ») de la toiture en forme de « tronc de cône » décrite au paragraphe suivant. La partie supérieure de la voute présente une ouverture circulaire de 1 m de diamètre environ, permettant le passage et l'aménagement de la structure de soutien du « Lanterneau », décrit ci-après (voir coupe A-B)

#### 3. LA TOITURE

Elle est composée de deux parties distinctes :

- la couverture principale en « LAUZES » formant un volume en « tronc de cône »
- le LANTERNEAU (ou LANTERNON) couvert en tuiles plates.

#### a) La TOITURE EN « LAUZES »

Il s'agissait, à l'origine, (il y a plusieurs siècles) d'une toiture conique à l'identique de celles des cabanes en pierres sèches très répandues en Périgord construites suivant un appareillage dit en « tas de charges ».

A une époque récente (au  $20^{\circ}$  siècle) la partie supérieure de la voute conique s'est écroulée d'elle-même et une autre toiture, en forme pyramidale, y a été édifiée appelée « LANTERNEAU » couverte en tuiles plates.

En partie basse de la toiture en « lauzes » et dans l'axe de la porte d'entrée au Sud, est aménagée une importante lucarne construite en pierres de taille et comportant des éléments décoratifs intéressants (corniches et fronton moulurés, pinacles, pièce d'appui) (voir Façade Sud et coupe A-B)

En dessous du « fronton » en demi-lune, la façade rectangulaire de la lucarne comporte une partie en pierre de taille, elle-même percée de deux ouvertures en « demi-lune » ainsi qu'une partie supérieure en bois percée de deux ouvertures plus petites.

#### b) Le LANTERNEAU

Il comporte lui-même trois parties liées entre elles :

- la structure de soutien
- la charpente proprement dite
- la couverture.

#### 1) la structure de soutien (voir coupe A-B)

Elle est aménagée à partir d'un « faux-plancher » situé à 2,50 m du plancher de l'étage ; cet ouvrage menuisé en bois est « ancré » dans « l'intrados » de la voute et soutient 4 montants verticaux en bois (15x15) de 1,70 m de haut ; à la partie supérieure de ces montants sont assemblées les pièces horizontales constituant la base de la charpente du lanterneau.

#### 2) La charpente du lanterneau (voir coupe A-B)

Il s'agit d'une charpente classique sur plan carré avec les pièces horizontales (entraits), le poinçon vertical à la partie supérieure duquel viennent s'appuyer les « chevrons » d'arêtiers (les 8 chevrons intermédiaires venant s'appuyer sur les chevrons d'arêtiers).

Sur les 12 chevrons structurant les 4 pans de la couverture sont fixés les « LATTIS » ou lattes sur lesquels s'appuient les tuiles plates.

Tous les bois composant cette charpente paraissent sains et de bonne qualité.

#### 3) <u>La couverture</u>

Elle est en forme de pyramide sur plan carré de 2,80 x 2,80 m environ.

Les 4 pans de la toiture sont constitués de tuiles plates relativement récentes.

Les 4 arêtiers sont couverts en tuiles rondes ou « canal ».

Au somment du lanterneau est fixé « un épi ».

La hauteur totale au faitage du pigeonnier est d'environ 7,85 m.

#### **C/ CONCLUSION**

Il est à remarquer que, depuis sa construction qui remonte à plusieurs siècles, l'édifice a subi des déformations et des dégradations diverses (voir le bandeau en pierre déformé et la corniche cassée de la lucarne); ces défauts sont dus peut-être à la nature du terrain (pente) ou à des fondations insuffisantes. Quoiqu'il en soit, ce pigeonnier présente une originalité certaine grâce à sa lucarne en pierre, son aménagement intérieur (boulins, nids à ponte) et son lanterneau en tuiles.

# **DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE**





PHOTOS 2013





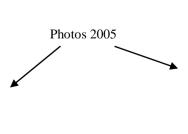










Photo de la lucarne en 2005



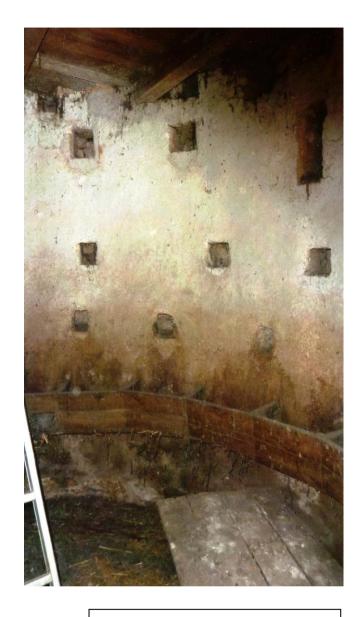
Photo de la lucarne en 2013



# Photos de l'Intérieur du Pigeonnier



Accès à l'étage



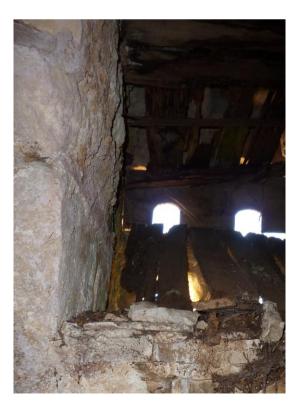
Vue intérieure du rez- de- chaussée : boulins sur 3 niveaux et nids de ponte des poules



Charpente du lanterneau



1<sup>er</sup> étage





#### **HISTORIQUE**

Situé sur la Commune de Coulaures, ce pigeonnier appartient au domaine de Verdeney qui fut la propriété de familles bourgeoises successives : d'abord la famille Reynier, sieurs de la Giboulie, puis la famille Beau, sieurs du Claud, qui acquit des « lettres de bourgeoisie » et fit enregistrer son blason à l'Armorial Général de 1696 (armes : d'azur à un chevron d'or accompagné de trois roses). C'est vraisemblablement à cette époque que les Beau firent construire la demeure et les dépendances que nous voyons figurer sur le cadastre napoléonien de 1836 : les détails architecturaux des bâtiments en sont la preuve (toit à la Mansart, fenêtres cintrées). La famille Beau-Verdeney occupa les lieux pendant près de deux siècles. Elle fournit à la société locale des notables qui participèrent activement à la vie régionale : notaire, médecins, prêtres. (certains furent maires ou conseillers de Coulaures). En mars 1892, un arrêt du Tribunal de première instance de Périgueux autorisa les Beaux à porter le nom de Beau de Verdeney .

A la fin du XIXe siècles, des difficultés financières obligèrent la famille Beau de Verdeney à vendre le domaine qui fut acheté par Roland SAUMANDE. Hervé SAUMANDE en est le dernier propriétaire.

Rappelons que les pigeonniers constituaient, à l'origine, un patrimoine symbolique qui donnait à la demeure un prestige indéniable pour ne pas dire « seigneurial ». Le domaine de Verdeney était important et ses propriétaires riches et bien connus. Le pigeonnier de ce domaine, construit à l'écart de la « maison de maître », bien « en vue » au milieu d'un vignoble, remplit ce rôle : son architecture imposante « enrichie » de détails étonnants ne pouvait qu'attirer l'attention.

Il faut cependant savoir que ce pigeonnier a connu, au cours des siècles, des modifications. Nous pensons que l'étage intérieur n'est pas « d'origine ». La disposition des boulins en serait la preuve : trois rangées au rez-de-chaussée (au niveau des nids de ponte des poules), une rangée seulement au premier étage : poules et pigeons auraient « cohabité » au rez-de-chaussée ? Cela n'est pas réaliste. Au fil des ans, des problèmes économiques apparurent : la vigne, en particulier, disparut et la récolte de la précieuse « colombine » perdit de son intérêt. La vocation première du pigeonnier évolua : l'installation d'un plancher permit de différencier les volumes de la construction : une partie basse fut réservée au poulailler et une partie haute au pigeonnier.

Une autre modification intervint au milieu du XXe siècle. Elle changea considérablement l'aspect de ce pigeonnier. Le sommet de la toiture, initialement conique et en lauzes, s'effondra. Le père du propriétaire actuel fit appel à un artisan local, Monsieur Ageneau et il fut décidé de modifier cette toiture. Un toit supplémentaire de forme pyramidale et couvert de tuiles plates fut édifié : c'est ce lanterneau qui laisse le passant, le photographe ou l'historien admiratif ou dubitatif!

L'origine de cette modification reste inexpliquée : s'agit-il d'un choix délibéré du propriétaire ou de la proposition de l'artisan devant la difficulté technique de la remise en état de la couverture initiale ? Les intervenants ne sont plus là pour nous le dire et les avis des témoins que nous avons pu interroger sont « partagés ». L'interrogation demeure donc. Elle ne retire rien à l'originalité de ce pigeonnier.

Son intérêt est reconnu puisqu'à la séance du 1<sup>er</sup> octobre 1970 de la Société Historique et Archéologique du Périgord, le Président, Jean Secret, en présentait une photographie.

## DEVENIR DE L'ÉDIFICE OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR

#### PRINCIPE :

Cet édifice, malgré l'adjonction du lanterneau pyramidal couvert en tuiles, doit rester, si possible, « dans son jus ».

Néanmoins il parait nécessaire de restaurer partiellement la façade de la lucarne ; il s'agit essentiellement de « remettre en état » le linteau cassé ou de le remplacer.

Il faut savoir que de tels travaux sont particulièrement délicats à exécuter et nécessitent, dans les deux cas, des dispositions d'étaiement afin d'éviter l'écroulement du fronton.

#### PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE

Article du Conseil régional d'Aquitaine (site : visites en Aquitaine : à la découverte du Patrimoine)

Au cours de nos recherches nous avons rencontré une autre interrogation qui nous a laissés perplexes. Nous avons eu connaissance d'un document émis par le Conseil Général d'Aquitaine qui dénomme ce bâtiment « puits de Verdeney ». Dans ce texte il est dit : « ce puits est assez imposant.... Il laisse deviner deux niveaux au regard du parapet qui le divise. Si l'on ajoute à cela les quelques boulins qui composent sa partie haute, on peut penser qu'il sert également de pigeonnier ...» La fonction de pigeonnier serait « secondaire » !

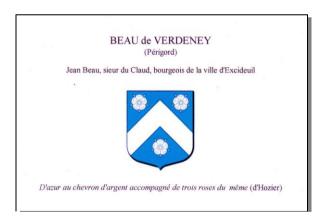
Or , il est évident que cet édifice a été conçu **initialement** pour servir de pigeonnier : son mur d'enceinte est très épais et sa paroi interne est garnie de boulins qui ont été enclavés au fur et à mesure du montage du mur : nous avons déjà eu l'occasion de dire que ces boulins sont plus importants en partie basse qu'en partie haute du bâtiment, contrairement à ce qui est décrit cidessus.

Nous n'avons trouvé aucune trace de puits dans ce bâtiment. Il existe un puits à quelques mètres de là. Les témoins rencontrés n'ont pu apporter aucune information complémentaire.

Nous avons interrogé Monsieur Jean Cornet, auteur de l'ouvrage « *Le Périgord des maisons paysannes* », cité en « sources » par cet article. Il n'a aucune explication à ajouter. La seule allusion à ce pigeonnier dans ce livre concerne un croquis de la lucarne (cf p. 81) proposé en exemple des particularités des différents épis de faitage. (le nom du bâtiment, ni sa localisation ne sont d'ailleurs précisés)

Sources : Jean Cornet et Nicole Vlès. Le Périgord des maisons paysannes.

#### Famille Beau de Verdeney



Armorial du Périgord

#### **Bibliographie**

HERGUIDO Annie: Coulaures entre causse et rivières du Périgord

RANOUIL François: Coulaures un peu d'histoire

Dictionnaire des Familles Françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle 1904 CORNET Jean et VLES Nicole. Le Périgord des maisons paysannes.

Annales d'Agriculture de la Dordogne Tome XLI Bulletin de la SHAP de l'année 1970 Tome XCVII

#### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

#### Noms et prénoms des rédacteurs :

- Martine COR
- Joseph GRIESSNER
- Maryvonne et Jean-Pierre LE MEURE
- Gérard MOUSSEAU

Tous sont membres de l'Association Coulaures-Patrimoine

Dossier achevé le : 19 novembre 2013

Date de dépôt au C.A.U.E.